

L'ESSENTIEL

- L'enseignement professionnel forme chaque année en alternance plus de 700 000 jeunes à des métiers diversifiés. Parce que c'est un enjeu stratégique pour l'avenir, 500 nouvelles formations seront créées à la rentrée 2017 dans des secteurs répondant aux besoins nouveaux de notre économie et créateurs d'emplois pour les jeunes.
- À l'occasion des 30 ans du baccalauréat professionnel, la ministre a annoncé des mesures visant à rendre la formation au sein des lycées professionnels mieux adaptée aux parcours des jeunes et plus attractive pour eux.
- Enfin, pour favoriser la poursuite d'études des lycéens professionnels en BTS, de nouvelles places qui leur seront réservées vont être créées.

**La formation en alternance au sein des lycées professionnels :
les nouveautés de la rentrée 2016**

Qu'il s'agisse de la première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou de la seconde professionnelle, la première année de scolarité dans la voie professionnelle est une année charnière, l'élève intégrant une formation particulière, car professionnelle, qui associe périodes de formation en entreprise, pratiques en ateliers, simulations, projets collectifs. Ce passage doit être accompagné, tout en assurant la continuité et la progressivité des apprentissages. C'est le sens des mesures de rentrée 2016 dans les lycées professionnels.

**Une évaluation certificative à partir de la première professionnelle
pour redonner du temps d'enseignement et renforcer les apprentissages**

Afin de permettre aux élèves de s'adapter plus facilement à l'entrée en lycée professionnel et de donner plus de temps d'enseignement en seconde professionnelle, le contrôle en cours de formation pour le diplôme intermédiaire brevet d'études professionnelles (BEP) ou CAP est réorganisé à cette rentrée de telle sorte que les évaluations certificatives ne commencent qu'en classe de première. Cela signifie également que, comme pour les autres lycéens des voies générales et technologiques, les lycéens professionnels ne sont désormais évalués pour l'obtention du diplôme qu'à partir de la première.

Des journées d'accueil et d'intégration

De nombreux lycées professionnels organisent déjà un « sas » qui favorise l'intégration des nouveaux lycéens. Désormais, cette période d'accueil et d'intégration en début d'année scolaire est généralisée à l'ensemble des lycées professionnels. Plusieurs types d'actions peuvent être proposés en fonction des objectifs à atteindre : favoriser l'intégration des élèves au lycée et dans leur classe par des actions collectives ; marquer l'entrée au lycée et dans la voie professionnelle ; prendre connaissance des élèves, de leurs acquis et de leur motivation.

Prix de l'innovation 2016

Ce projet a pour objectif l'amélioration des résultats scolaires, le développement des pratiques pédagogiques évolutives et d'un climat propice aux apprentissages au sein de l'établissement. Alliant enseignements généraux (littéraires et artistiques) et compétences professionnelles acquises et en cours d'acquisition, le projet amène progressivement les élèves à prendre conscience de l'intérêt des différents enseignements, enrichit leur parcours de découvertes culturelles et les encourage à prendre la parole et à prendre confiance

en eux. Promoteur d'une démarche d'accompagnement des élèves de lycées professionnels, ce projet s'inscrit dans le cadre des réflexions conduites sur les journées d'intégration des élèves en lycée professionnel qui se généralisent à la rentrée 2016. ■

Élèves concernés en 2015/2016 :

2 classes de première (57 élèves), plus des élèves volontaires de l'établissement.

<http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=12021>

Des jumelages entre collèges, lycées professionnels et centres de formation d'apprentis (CFA)

Pour mieux anticiper la transition entre le collège et le lycée professionnel, en particulier pour mieux faire connaître la pédagogie de l'alternance, des jumelages seront progressivement mis en place tout au long de l'année entre collèges d'une part et lycées professionnels et CFA d'autre part. Ces jumelages visent à mieux informer les jeunes sur l'offre pédagogique au lycée professionnel ou en CFA, afin de mieux éclairer le choix des élèves et de leurs parents et de mieux assurer la continuité pédagogique par une connaissance des attendus et contenus de formation.

Une période de consolidation de l'orientation jusqu'à la Toussaint

La capacité d'un collégien à construire un projet professionnel joue un rôle déterminant dans ses chances de réussite future. Un élève qui s'est trompé dans ses choix doit avoir la possibilité d'ajuster son orientation, sans pour autant que son parcours scolaire n'en soit affecté. La période de consolidation de l'orientation, entre la rentrée et les vacances de la Toussaint, permettra aux élèves, en cas d'erreur manifeste d'orientation, de changer de spécialité de diplôme au sein de l'enseignement professionnel, ou de changer de voie de formation en rejoignant la voie générale et technologique. Les changements d'orientation se feront à la demande de l'élève avec l'accord de l'équipe pédagogique, ou sur proposition de l'équipe pédagogique avec l'accord de l'élève.

Une semaine de préparation à l'arrivée en milieu professionnel

La particularité de la formation professionnelle est d'être basée sur une pédagogie qui alterne périodes de formation au lycée et périodes de formation en milieu professionnel. Il est important que l'élève sache s'intégrer rapidement dans l'organisation qui l'accueille et dans une équipe de travail. Afin de favoriser le bon déroulement de la première période de formation en milieu professionnel, une semaine de préparation est mise en place soit avant la première période de formation en milieu professionnel, soit au tout début de cette période.

L'avenir se prépare dans les lycées professionnels

La carte des formations de l'enseignement professionnel est un élément essentiel pour l'insertion professionnelle des jeunes : elle se doit en effet d'être adaptée aussi bien aux aspirations et aux projets des jeunes qu'aux besoins économiques des territoires. Parce que cet enjeu est stratégique pour l'avenir de notre pays, à la rentrée 2017, 500 nouvelles formations en lycées professionnels seront créées, ciblées sur les métiers de demain et les métiers en tension, du CAP au BTS. Un travail conjoint est engagé avec les régions (en charge de la carte des formations) et se concrétisera dès l'automne 2016 dans le cadre de la préparation de la carte des formations de la rentrée 2017.

À la rentrée 2016, dans cinq régions académiques (Pays-de-la-Loire, Bretagne, Grand Est, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine), une vingtaine de lycées professionnels de filières différentes expérimenteront avec des chercheurs les conditions d'intégration dans la formation des élèves de la révolution numérique dans les environnements professionnels. Cette expérimentation est soutenue par le programme des investissements d'avenir et associera les régions et les partenaires économiques.

Favoriser une poursuite d'études réussie pour les bacheliers professionnels

Dans le cadre du plan en faveur des jeunes annoncé par le Premier ministre le 11 avril 2016, est prévue la création de 2000 places supplémentaires en BTS par an sur 5 ans, destinées aux bacheliers professionnels.

[FOCUS]

L'ORIENTATION VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Parcours ambition BTS

Pour les bacheliers professionnels, la poursuite d'études en BTS repose souvent sur des représentations erronées. Le niveau du diplôme et l'obligation de nouvelles pratiques pédagogiques sont sources d'appréhension. C'est pour dépasser ces difficultés que le dispositif « parcours ambition BTS » du lycée Jean Lurçat met l'accent sur l'élévation du niveau en langues vivantes et du niveau en culture générale. La transition bac pro-BTS accompagnée s'appuie notamment sur un « contrat moral de réussite «Ambition BTS» » qui valorise le parcours de l'élève pour que celui-ci

vive son parcours dans l'enseignement supérieur comme un vecteur de réussite. Prévues par le projet de loi égalité-citoyenneté, l'expérimentation, dans plusieurs académies, d'un dispositif spécifique d'admission des bacheliers professionnels en section de technicien supérieur, viendra consolider les démarches de projet, qui, comme celle du lycée Jean Lurçat, préparent et accompagnent la poursuite d'études des lycéens professionnels dans l'enseignement supérieur. ■

<http://www.lyc-lurcat-perpignan.ac-montpellier.fr/>

Par ailleurs, une expérimentation va être engagée dans cinq académies (Rennes, Dijon, Besançon, Lille et Amiens) afin de permettre, sur avis de l'équipe pédagogique de terminale, aux bacheliers professionnels qui le souhaitent, d'intégrer une section de technicien supérieur. Ces mesures permettront un meilleur accompagnement des élèves vers les filières d'enseignement supérieur dans lesquelles leurs chances de réussite sont les plus élevées.

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET L'APPRENTISSAGE, DES FORMATIONS INITIALES EN ALTERNANCE COMPLÉMENTAIRES POUR LES JEUNES

Dans le cadre d'un travail approfondi entre le ministère et les régions, engagé dans la plateforme État-Région plusieurs chantiers relatifs au développement des formations initiales en alternance (sous statut d'élève et sous statut d'apprenti), ont été engagés pour fluidifier les parcours des élèves en formation :

- mutualiser les plateaux techniques d'un même territoire ;
- favoriser les parcours mixtes ;
- ouvrir plus de 85 titres professionnels à l'apprentissage ;
- ouvrir l'accès à une formation en apprentissage jusqu'à 28 ans (initialement jusqu'à 25 ans) ;
- soutenir le développement des 49 campus des métiers et des qualifications qui regroupent notamment des lycées professionnels et des CFA. ■

Les campus des métiers et des qualifications

Par leur capacité à fédérer les acteurs de la formation et les partenaires économiques autour de la conception de parcours de formation répondant à des besoins territoriaux sur un secteur professionnel donné, les campus des métiers et des qualifications connaissent depuis 2013 une véritable dynamique de développement.

Ainsi, on compte aujourd'hui 49 campus des métiers et des qualifications sur l'ensemble du territoire et un quatrième appel à projets permettra de labelliser à l'automne 2016 de nouveaux campus, en partenariat avec les régions. Ces campus permettent d'apporter un vivier de recrutement stable, visible et de qualité à de nombreux secteurs professionnels et de favoriser le partenariat écoles-entreprises-enseignement supérieur. Ils sont un levier pour le développement économique et l'attractivité des territoires.

Une formation professionnelle continue des adultes adaptée aux enjeux de notre temps

Le réseau de formation continue de l'éducation nationale prend pleinement sa part à la qualification professionnelle des adultes.

Ainsi, afin de fluidifier l'accès aux diplômes de l'éducation nationale et de sécuriser les parcours des actifs, et notamment des moins qualifiés, ceux-ci seront construits selon une logique de validation plus progressive, pour les candidats de la formation continue et de la validation des acquis de l'expérience (VAE), au CAP, au baccalauréat professionnel et au BTS. Cette évolution des modes d'obtention des diplômes favorise un recours plus large à la VAE, par la construction de parcours associant VAE et formation.

Une réforme de la VAE est engagée pour favoriser la fluidité des parcours professionnels : la durée d'expérience exigée est réduite à 1 an et de nouvelles mesures de simplifications seront adoptées à la suite de la démarche interministérielle d'évaluation initiée avec le ministère chargé de la réforme de l'État.

De plus, la démarche qualité de la formation continue à l'éducation nationale se renforce : le nouveau label Eduform, qui s'adresse à toutes les structures de formation continue de l'éducation nationale, a été inscrit sur la liste des certifications Qualité du Cnefop. Enfin, le réseau des Greta s'engage résolument dans le plan de 500 000 formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi.